

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

Cergy-Pontoise, le

DIRECTION
DU RESPECT DES LOIS
ET DES LIBERTES LOCALES

Service des affaires juridiques
et des élections

Bureau de la réglementation
et des élections

ARRÊTÉ 2014-030

Instituant les commissions de propagande

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 23 ET 30 MARS 2014

**Le Préfet du Val d'Oise,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code électoral ;

VU le décret n° 2013-857 du 26 septembre 2013 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs ;

VU l'ordonnance de désignation des magistrats en qualité de présidents des commissions de propagande, du Premier Président de la Cour d'Appel de Versailles;

VU les désignations prononcées par le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Val-d'Oise,

ARRÊTE

Article 1^{er}: A l' occasion des élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014, il est institué dans le département du Val d'Oise, sept commissions de propagande, réparties sur les trois arrondissements du département. Elles siégeront en Sous- Préfecture d'Argenteuil pour la commission N°1, en Sous-préfecture de Sarcelles pour les commissions n°2, 3 et 4, et en Préfecture pour les commissions N° 5, 6 et 7.

Arrondissement d'ARGENTEUIL

(Sous-préfecture)

Commission N° 1

Communes de : Argenteuil, Bezons, Cormeilles en Parisis, Herblay, La Frette sur Seine, Montigny les Cormeilles et Sannois.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Monsieur Jean-Christophe GAYET
Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Président |
| - Madame Patricia DUFOUR
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléante |
| - Madame Béatrice DELAHAYE
Chef du bureau de l'action administrative et des
Relations avec les collectivités territoriales à la
Sous-préfecture d'Argenteuil | Membre |
| - Monsieur Vincent GUILLOU
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Monsieur Dominique LANDRY
Directeur de Préfecture
Secrétaire Général de la Sous-préfecture d'Argenteuil | Secrétaire |

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Aurélia D'AGOSTINO
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Présidente |
| - Madame Emmanuelle FRAYSSE
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléante |
| - Madame Béatrice DELAHAYE
Chef du bureau de l'action administrative et des
Relations avec les collectivités territoriales à la
Sous préfecture d'Argenteuil | Membre |
| - Monsieur Vincent GUILLOU
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Monsieur Dominique LANDRY
Secrétaire Général de la Sous-préfecture d'Argenteuil | Secrétaire |

Arrondissement de SARCELLES

(Sous-préfecture)

Commission N° 2 (salle Jean-Jacques ROUSSEAU)

Communes de : Arnouville, Garges les Gonesse, Gonesse, Goussainville, Le Thillay, Louvres, Roissy en France, Sarcelles et Villiers le Bel.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- Madame Alice MAZENC Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Présidente
- Madame Laurène ROCHE Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléante
- Monsieur José HOCQ Chef du service des usagers de la route, de la réglementation et de la citoyenneté -Sous-préfecture de Sarcelles	Membre
- Monsieur Alain MORICEAU Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise	Membre
- Monsieur Patrick CALVEZ Secrétaire Général de la Sous-préfecture de Sarcelles	Secrétaire

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

- Madame Alice GUILLOUX Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Présidente
- Madame Gwenaël KEROMES Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise	Suppléante
- Monsieur José HOCQ Chef du service des usagers de la route, de la réglementation et de la citoyenneté -Sous-préfecture de Sarcelles	Membre
- Monsieur Alain MORICEAU Représentant Monsieur le directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise	Membre
- Monsieur Patrick CALVEZ Secrétaire Général de la Sous-préfecture de Sarcelles	Secrétaire

Commission N° 3 (salle Amaury le Bel)

Communes de : Andilly, Bouffemont, Deuil la Barre, Domont, Enghien les bains, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Saint Gratien et Soisy sous Montmorency.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Carine ROSSO
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Présidente |
| - Madame Laurène ROCHE
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléant |
| - Madame Sylvie GUILLEM
Chef du bureau des ressortissants étrangers
Sous-préfecture de Sarcelles | Membre |
| - Madame Magdalena LAGODA
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Madame Catherine GIRARD
Chef de bureau des relations avec les collectivités locales
Sous-préfecture de Sarcelles | Secrétaire |

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Françoise DUVOISIN
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Présidente |
| - Madame Gwenaél KEROMES
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléante |
| - Madame Sylvie GUILLEM
Chef du bureau des ressortissants étrangers
Sous-préfecture de Sarcelles | Membre |
| - Madame Magdalena LAGODA
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise. | Membre |
| - Madame Catherine GIRARD
Chef du bureau du développement durable et des collectivités
territoriales - Sous-préfecture de Sarcelles. | Secrétaire |

Commission N° 4 (salle des Arômes)

Communes de : Asnières sur Oise, Chaumontel, Ecoeu, Ezanville, Fosses, Luzarches, Marly la ville, Montsourt, Puiseux en France, Saint Brice sous Forêt, Saint Martin du Tertre et Saint Witz, Survilliers et Viarmes.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Béatrice FAY
Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Présidente |
| - Madame Laurène ROCHE
Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléant |
| - Monsieur José FERNANDES
Chef du bureau des usagers de la route
Sous- Préfecture de Sarcelles | Membre |
| - Monsieur Christian MIQUEL
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Monsieur Charles MORVAN
Adjoint au chef de bureau Chef de bureau du développement
durable et des collectivités territoriales-Sous-préfecture de Sarcelles | Secrétaire |

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Laurence MORIN
Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Présidente |
| - Madame Gwenaël KEROMES
Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléant |
| - Monsieur José FERNANDES
Chef du bureau des usagers de la route
Sous- Préfecture de Sarcelles | Membre |
| - Monsieur Christian MIQUEL
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Monsieur Charles MORVAN
Adjoint au chef de bureau Chef de bureau du développement
durable et des collectivités territoriales-Sous-préfecture de Sarcelles | Secrétaire |

Arrondissement de PONTOISE

(PREFECTURE)

Commission N° 5 (salle Vincent Van Gogh)

Communes de : Cergy, Courdimanche, Eragny sur Oise, Jouy le Moutier, Menucourt, Méry sur Oise, Osny, Pierrelaye, Pontoise, Saint Ouen L'Aumône et Vauréal.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Monsieur LE BRETON DE VANNOISE
Président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Président |
| - Madame Florence SAUVÉ
Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléante |
| - Monsieur Jacqueline COCHENNEC
Chef du service des Affaires juridiques et des élections | Membre |
| - Madame Marie-Laure DEROUIN
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Madame Michèle LANZA
Secrétaire en chef de la Sous-préfecture de Pontoise | Secrétaire |

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Monsieur LE BRETON DE VANNOISE
Président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Président |
| - Madame CORNEC-LECLERCQ
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléant |
| - Monsieur Jacqueline COCHENNEC
Chef du service des Affaires juridiques et des élections | Membre |
| - Madame Marie-Laure DEROUIN
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Madame Michèle LANZA
Secrétaire en chef de la Sous-préfecture de Pontoise | Secrétaire |

Commission N° 6 (salle Théo Van Gogh)

Communes de : Beauchamp, Bessancourt, Eaubonne, Ermont, Franconville, Frépillon, Le Plessis Bouchard, Montlignon, Saint Leu La Forêt, Saint Prix et Taverny.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Monsieur Michel GUEDES
Juge du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Président |
| - Madame Florence SAUVE
Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléante |
| - Madame Muriel GENEVIEVE-ANASTASIE
Chef du bureau de la réglementation et des élections | Membre |
| - Madame Marie MARCAUD
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Madame Isabelle PONCHAND
Chef du bureau des collectivités territoriales
- Sous-préfecture de Pontoise | Secrétaire |

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Annick BENOIST-REDON
Président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Présidente |
| - Madame CORNEC-LECLERCQ
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléante |
| - Madame Muriel GENEVIEVE-ANASTASIE
Chef du bureau de la réglementation et des élections | Membre |
| - Madame Marie MARCAUD
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Madame Isabelle PONCHAND
Chef du bureau des collectivités territoriales
- Sous-préfecture de Pontoise | Secrétaire |

Commission N° 7 (salle Pissaro)

Communes de : Auvers sur Oise, Beaumont sur Oise, Bruyères sur Oise, Champagne sur Oise, L'Isle Adam, Magny en Vexin, Marines, Mériel, Persan et Presles.

Pour le premier tour de scrutin du 23 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame RAMSPACHER
Vice- Présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Présidente |
| - Madame Florence SAUVE
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléante |
| - Monsieur Bruno MOUGET
Directeur du respect des lois et des libertés locales | Membre |
| - Monsieur Philippe ROUX
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Madame Jocelyne QUARANTA
Chargée de mission à la Sous-préfecture de Pontoise | Secrétaire |

Pour le second tour de scrutin du 30 mars 2014

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Béatrice PENAUD
Vice- Présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Présidente |
| - Madame CORNEC-LECLERCQ
Vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | Suppléante |
| - Monsieur Bruno MOUGET
Directeur du respect des lois et des libertés locales | Membre |
| - Monsieur Philippe ROUX
Représentant Monsieur le directeur départemental
de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Madame Jocelyne QUARANTA
Chargée de mission à la Sous-préfecture de Pontoise | Secrétaire |

Article 2 : Elles se tiendront le 10 mars à partir de 9h30 pour le premier tour de scrutin et le 26 mars à partir de 9h30 pour le second tour.

Article 3: Lors du dépôt des candidatures en préfecture et sous-préfectures, les candidats seront informés de l'horaire auquel ils devront se présenter à la réunion de la commission de propagande aux fins de lui soumettre leurs professions de foi et bulletins de vote.

Article 4 : Ces commissions de propagande sont chargées d'assurer l'envoi et la distribution des professions de foi et bulletins de vote aux électeurs **pour les communes de 2500 habitants et plus.**

Article 5 : Les candidats ou leurs représentants participent avec voix consultative aux travaux de ces commissions.

Article 6 : Les documents électoraux (bulletins de vote et professions de foi) seront à déposer par les candidats **auprès des services de la mairie concernée.**

Pour le premier tour de scrutin : au plus tard le mercredi 12 mars 2014 à 16 h 00

Pour le second tour de scrutin : au plus tard le mercredi 26 mars 2014 à 16 h 00

Les lieux de livraison de la propagande électorale seront précisés aux candidats lors du dépôt des candidatures en préfecture ou sous-préfectures ainsi que les quantités requises de professions de foi et de bulletins de vote à imprimer.

Article 7 : Les commissions de propagande ne sont pas tenues d'assurer l'envoi de documents remis postérieurement aux dates et heures limites précitées.

Article 8 : Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et Messieurs les Présidents et membres de la commission de propagande, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à Cergy-Pontoise le 14 FEV 2014

Le Préfet,



Jean-Luc NEVACHE